

actes de la vie retentit sur la descendance ; il est temps de prendre conscience de la redoutable responsabilité qui pèse sur le père de famille ; il faut sentir tout le poids de l'héritage reçu et transmis aux enfants.

A ce point de vue, nous comprenons, dans une certaine mesure, les efforts de philanthropes comme M. Paul Robin qui s'efforce de vulgariser cette idée du choix, du moment de la procréation. Quel est le médecin qui ne s'opposerait, s'il lui était loisible de le faire, à la reproduction de l'espèce humaine pendant les convalescences, pendant les périodes aiguës de maladies constitutionnelles, pendant toute la durée de ces déchéances vitales qui placent l'organisme dans un grand état d'infériorité et augmentent la puissance de transmission héréditaire pathologique ?

Si nous envisageons le côté moral de la question, nous voyons que le perfectionnement héréditaire des instincts de l'homme est la base de la morale et le point de départ de toute organisation sociétale. Nous devons à l'avenir tout ce que nous avons reçu du passé, augmenté de nos propres conquêtes, de nos adaptations et de nos aptitudes acquises. L'humanité, a-t-on dit très justement, est composée de plus de morts que de vivants ; tout est pour nous héritage et le présent est gros de l'avenir.

Dès sa naissance, l'homme est le débiteur de l'association et il contracte une dette envers les générations suivantes. La voilà, la vraie solidarité ? Il a donc le devoir de conserver intact cet héritage, de l'accroître dans la mesure de ses facultés physiques et morales ; et de le transmettre aux descendants. C'est un triste disciple, selon la sentence de Vinci, que celui qui ne dépasse pas son maître. Nous jouissons dans le temps présent du travail des nombreuses générations qui nous ont précédés ; dans le courant de notre vie nous avons plus de bien-être, plus d'aisance, plus d'émotions scientifiques ou artistiques, que nos ancêtres pendant des siècles

d'existence ; nous devons donc être supérieurs à nos ascendants en acquisitions matérielles et en moralité. C'est une dette envers ces générations éteintes dont le sacrifice a été la rançon de nos avantages actuels. C'est donc un triste fils que celui qui ne dépasse pas son père.

Comprise ainsi l'hérédité est le plus puissant facteur du progrès humain.

Pour que vos actions ne soient vaines ni folles,  
Craignez déjà les yeux futurs de vos enfants.

Combien peu, hélas ! craignent ces « yeux futurs ». Eh bien, raison de plus pour combattre ce fléau social au nom de la science et de la morale. Le poète qui parle de ces « yeux futurs » (Jean Lahore) n'est pas seulement un doux rêveur ; c'est un savant et un philosophe (docteur Cazalis).

Le maçon qui soulève des pierres, et le penseur qui soulève des idées ont chacun un héritage, une hérédité à transmettre, et tous deux sont utiles au développement social. Le travail du maçon et du penseur est le même ; la fatigue du penseur est même plus grande ; c'est ce qui est difficile de faire comprendre au maçon, car il juge tout d'après les efforts visibles. Il ne commence à entrevoir la fatigue des « ouvriers de la pensée » que si on lui impose à résoudre un problème sur lequel il use en vain son attention et dont il ne retire qu'un violent « mal de tête ».

« C'est que l'effort mental, dit Alfred Feuillée, est moins naturel et plus pénible par conséquent ; c'est une acquisition récente de l'humanité, tandis que le travail manuel ordinaire est normal et entretient les forces ».

Si le principe de l'hérédité est un devoir social, l'hygiène elle-même est un devoir de semblable nature. Nous nous devons à nous-même et nous devons à la société la défense de notre organisme contre les maladies infectieuses, puisque sans cela nous continuons à propager ces maladies. Après l'infection de